



VILLE DE DRAGUIGNAN



À Draguignan, le 5 avril 2023.

## COMPTE RENDU DE RÉUNION

Le conseil de quartier ouest s'est réuni dans la salle B de la maison des sports et de la jeunesse, le mardi 4 avril 2023 à 18 h, sous la présidence de Pascal Delugeau.

Étaient présents : Marie-Noëlle Thirion-Boussouf, Gilbert Wiencek, Nicole del Cucina, Jean-Yves Jambu, Hervé Thinnes, Marie-Christine Omdahl, Christian Jouffroy, Jean-Daniel Giboin, Roger Contri, Muriel Simon-Devos, Marie-Josée Ciocca, Guy Ciocca, Pascal Delugeau (rapporteur).

Étaient absents et, pour la plupart, excusés : Arnaud Autric, Martine Dupont-Ferrier, Christian Lallier, Françoise Fratila, Karine Fontaine, Ghislaine Ragosa, Hubert Nicolas, Isabelle Laudicina, Christian Glénard, Maurice Doumax, Éric Dufétel.

\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

1. Organisation de la fête du quartier
2. Points soulevés depuis la dernière réunion
3. Informations diverses
4. Questions diverses

\*\*\*

### RELEVÉ DE DÉCISIONS

Avant d'entamer l'ordre du jour, le président fait le point des présents. Il excuse les élus et les agents de la ville retenus aux côtés du maire dans un autre conseil de quartier.

Pour tenir compte d'un autre engagement, Marie-Noëlle Thirion-Boussouf prend la parole pour rapporter au conseil les propos tenus le 14 mars dernier au cours de la réunion de présentation de l'étude de circulation, et le 21 mars à celle relative à l'action sociale.

1. Organisation de la fête du quartier

La fête des quartiers sud et ouest se déroulera le dimanche 11 juin 2023, de 12 h à 18 h 30, au domaine de Lamanois, situé 2020 chemin de la Pouiraque, dans le quartier des Selves. Marie-Noëlle Thirion-Boussouf s'est proposée pour conduire l'organisation de l'événement au nom du conseil de quartier ouest. Une personne à désigner lors de la prochaine réunion se chargera plus particulièrement des points pratiques de cette organisation.

Lecture est faite de l'état d'avancement de l'organisation (le document support, évolutif par nature, est transmis par courriel séparé aux conseillers pour leur information). À titre de rappel, le profil de cette journée est le même que celui élaboré l'année dernière. La plupart de ces informations sont reprises dans le site créé pour la circonstance, où chacun doit s'inscrire :

<https://draguisud.fr/fete-des-quartiers-ouest-et-sud-de-draguignan-2023/>

## 2. Points soulevés depuis la dernière réunion

### a. Quelles sont les réactions du conseil de quartier au droit de réponse formulé par Maud Jecker ?

Avant d'ouvrir le débat, voici ce qui en est à l'origine. En réaction à un paragraphe du compte rendu de la réunion du 31 janvier dernier, la directrice de la communication de la mairie de Draguignan a souhaité exercer son droit de réponse repris ci-après.

Droit de réponse (repris à la virgule près) :

« En réponse au compte rendu du 01/02/2023 où il était indiqué : "En marge des débats, les conseillers du quartier ouest s'accordent à dire que la communication relative à l'existence des conseils de quartier pêche encore et toujours par son absence ou, du moins, par son manque de dynamisme."

Concernant le print

Les Conseils de quartier ont une page dédiée dans chaque édition du Draguignan Magazine (tiré à 22 000 ex) qui permet de communiquer sur les sujets qui peuvent avoir un intérêt pour l'ensemble des lecteurs. Le calendrier de diffusion a été envoyé à tous les présidents de quartier afin qu'ils puissent faire parvenir leurs contributions dans les temps impartis.

À ce jour, la ville déplore le manque de contribution de la part des Conseils de quartier. Le Magazine n° 61 n'a eu aucune contribution, donc aucune parution. Un manque à gagner qui ne peut être substitué à chaque fois par le rappel des coordonnées des présidents de quartier.

La ville alloue de l'affichage urbain pour chaque campagne de renouvellement des présidents de Conseil de quartier pour un montant moyen de 3000 euros.

La ville prend en charge les impressions de flyers, d'affiches et de bâches des Fêtes de quartier et du renouvellement des présidents de Conseil de quartier pour un montant moyen de 2000 euros.

Concernant le numérique

Les Conseils de quartier ont une page dédiée sur le site à l'année avec, la présentation de leur fonctionnement, une carte interactive, les coordonnées de chaque Conseil de quartier ainsi que les comptes rendus des réunions.

Les réunions et événements organisés sont annoncés sur les réseaux sociaux et le site web de la ville.

En conclusion

La ville accompagne les Conseils de quartier à chaque événement y compris en matière de création graphique qu'elle prend à sa charge.

Elle ne peut que relayer le dynamisme des Conseils de quartier que si elle est alimentée par des actions concrètes, qui se résument aujourd'hui aux Fêtes de quartiers et aux renouvellement des CQ.

L'utilisateur attend une communication de proximité, d'action, d'intérêt commun pour y trouver un intérêt personnel.

Pour cela, la ville est en attente de projets d'intérêt général afin de les mettre en valeur et de propositions des Conseils de quartier.

Cette lecture ne donne lieu à aucun débat ni à aucun commentaire. Les conseillers se promettent de rester vigilants quant aux actions de communication à venir.

### b. Le projet de pôle de transition environnemental concerne l'ensemble des quartiers et le conseil de quartier est proposé aux autres conseils de quartier de participer au groupe de travail qu'il a mis sur pied à ce sujet. Qui souhaite s'engager ?

Gilbert Wienceck se propose. Il sera mis en contact avec le président du conseil de quartier est. Sa mission est de participer aux réunions à ce sujet, d'intervenir au nom du conseil de quartier ouest et de lui rapporter la teneur des débats auxquels il aura participé.

### c. Concernant la collecte des déchets, DPVa a initié l'opération de retrait des bacs individuels et diffuse de l'information à ce sujet. Pour l'instant, rien n'a été constaté dans notre quartier. A-t-on une date prévisionnelle à ce sujet ? Par ailleurs, un [formulaire](#) a été mis en ligne sans qu'on sache à quoi il sert et ce qu'on peut en attendre.

Un point de vigilance : l'acheminement des déchets des personnes en difficultés de leur domicile aux points de collecte.

*Réponse de la mairie : attendue lors de la prochaine réunion.*

- d. En séance, des riverains évoquent la praticabilité du chemin communal des Jujubiers, interdit unilatéralement par un propriétaire alors qu'il était auparavant d'accès libre. Cette situation est-elle normale ?

*Réponse de la mairie : attendue lors de la prochaine réunion.*

- e. À hauteur du pont d'Aups, est-il possible de supprimer une pile du pont de chemin de fer pour améliorer la visibilité ?

*Réponse de la mairie : attendue lors de la prochaine réunion.*

- f. Des riverains de l'avenue Fred Scamaroni s'inquiètent de constater la vitesse de certains véhicules sur cet axe et s'interrogent sur la limitation de celle-ci qu'ils souhaitent voir s'établir à 70 km/h. En séance, le même constat est fait avenue Salvador Allende.

*Réponse de la mairie : attendue lors de la prochaine réunion.*

### 3. Informations diverses

- a. Concernant des nuisances sonores dues à la présence de nombreux chiens dans une propriété sise chemin de Saint-Joseph, la police municipale s'est rendue sur site et a pris attache avec les occupants du lieu. Aucune infraction à l'activité d'élevage canin n'a été relevée et un contrôle de déclaration a été effectué. Sur les lieux, pas d'abolements intempestifs, hormis à l'approche de la propriété.
- b. Dracénie Provence Verdon agglomération propose aux habitants un accompagnement gratuit et personnalisé dans la réduction de la vulnérabilité de leur habitation pour tous les logements situés en zone inondable du territoire via le dispositif ALABRI :
- visite technique de votre logement avec un diagnostiqueur expert et un géomètre ;
  - remise du rapport personnalisé et présentation des mesures de protection proposées pour protéger votre foyer ;
  - mise en œuvre des mesures et accompagnement pour la demande de subventions et le suivi des travaux jusqu'à la réception des subventions.

Conformes aux réglementations en vigueur concernant le risque inondation, les mesures de protection proposées peuvent être financées jusqu'à 80 %.

Informations et prises de rendez-vous : <https://buff.ly/3kP2pRn>

### 4. Questions diverses : sans objet.

\*\*\*

La prochaine réunion est programmée le mardi 23 mai prochain à 18 h, dans la salle B de la maison des sports et de la jeunesse.

Rappel : merci de diffuser l'adresse électronique générique pour joindre le conseil de quartier ouest : [ouest@ville-draguignan.fr](mailto:ouest@ville-draguignan.fr).

À 19 h 50, le président remercie les participants de s'être rendus disponibles et d'avoir consenti l'effort de se joindre à la réunion.